



# DESTRUCTION NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



*Frelon asiatique*

**INFORMATIONS  
POUR LA PRISE  
EN CHARGE PAR  
VOTRE  
COLLECTIVITÉ**



**Sologne des Étangs**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis plus d'une dizaine d'années, le frelon asiatique s'est introduit en France. Cette espèce invasive qui se propage très rapidement se nourrit notamment d'abeilles, ce qui met en péril notre écosystème. Elle est aujourd'hui classée nuisible pour la biodiversité (pollinisateurs) par le ministère de l'Agriculture.



#### UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :

Face au développement invasif des frelons asiatiques, la Communauté de communes de la Sologne des Etangs (CCSE) a décidé D'AIDER A LA PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION DES NIDS, avec le soutien du Conseil départemental de Loir-et-Cher, lorsqu'ils se trouvent sur une propriété privée ou le domaine communal.

Cette action, inscrite dans notre PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026, est au cœur du pacte que nos élus et les concitoyens ont souhaité pour notre environnement.

#### COMMENT EST MISE EN ŒUVRE CETTE POLITIQUE ?

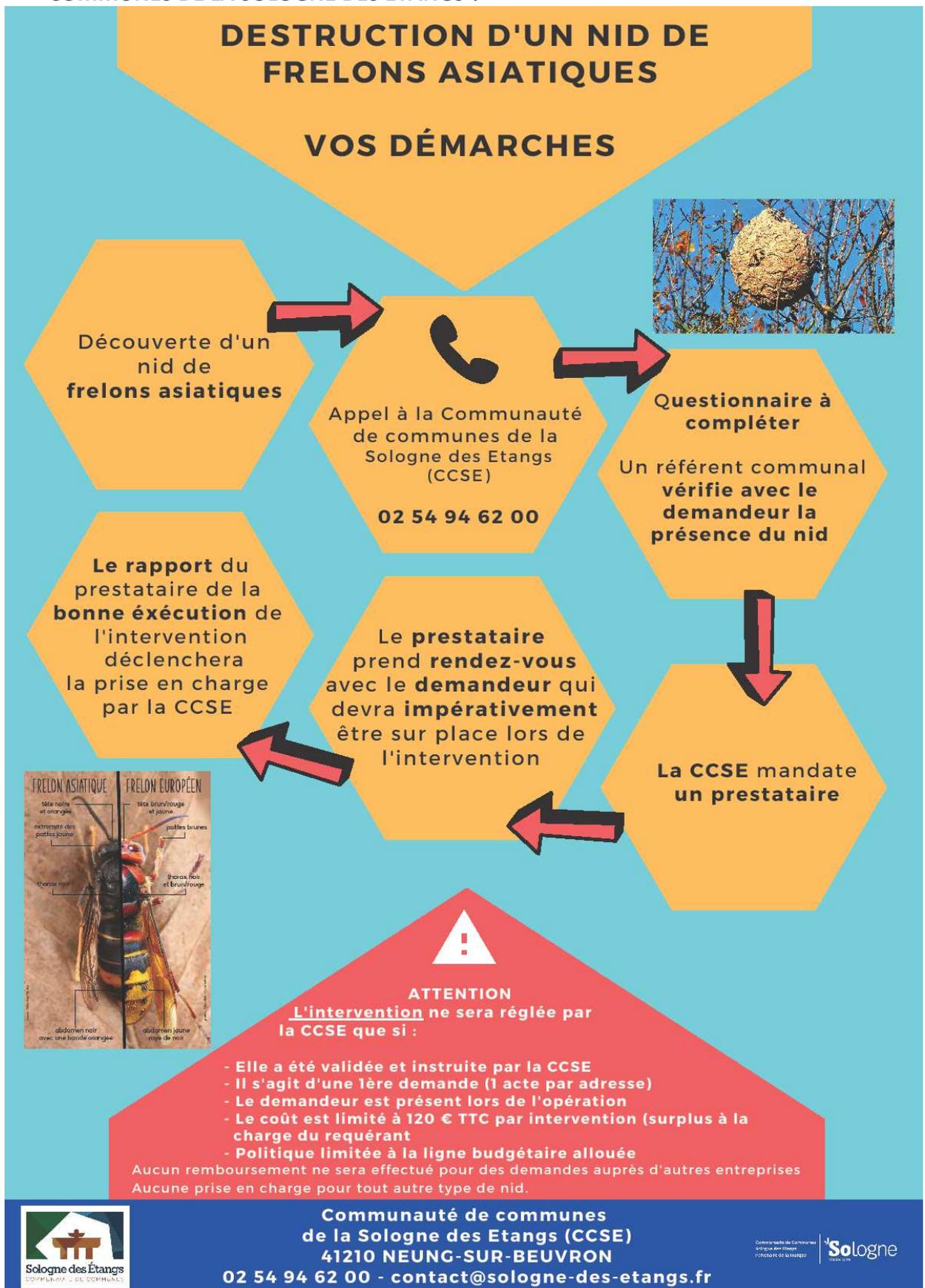
Pour faciliter l'identification des nids de frelons asiatiques, des élus et agents référents dans chaque commune ont été formés à la reconnaissance des nids. Un particulier doit prendre contact avec la Communauté de Communes et suivre les étapes suivantes :

##### - Que faire en cas de détection de nid ?

Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques avec plusieurs individus dedans, en aucun cas, il ne faut s'en approcher ou essayer de le détruire soi-même.

Ce dispositif se compose de 2 phases, une première visant à s'assurer que le nid signalé est bien de l'espèce *Vespa velutina nigrithorax* (frelon asiatique) puis une deuxième phase de destruction du nid.

- Quel est le processus pour la destruction des nids dans la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS ?



## COMMENT RECONNAITRE UN FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique mesure 20 à 30 mm, il est plus gros que les abeilles et les guêpes. Son thorax et sa tête sont noirs, et son abdomen présente de fines bandes jaunes. Il a aussi des "chaussettes jaunes".

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure avec une couleur à dominante jaune (frelon asiatique a une taille de 2 à 3 cm, le frelon commun a une taille de 2 à 4 cm).



## CARACTÉRISTIQUES DU NID :

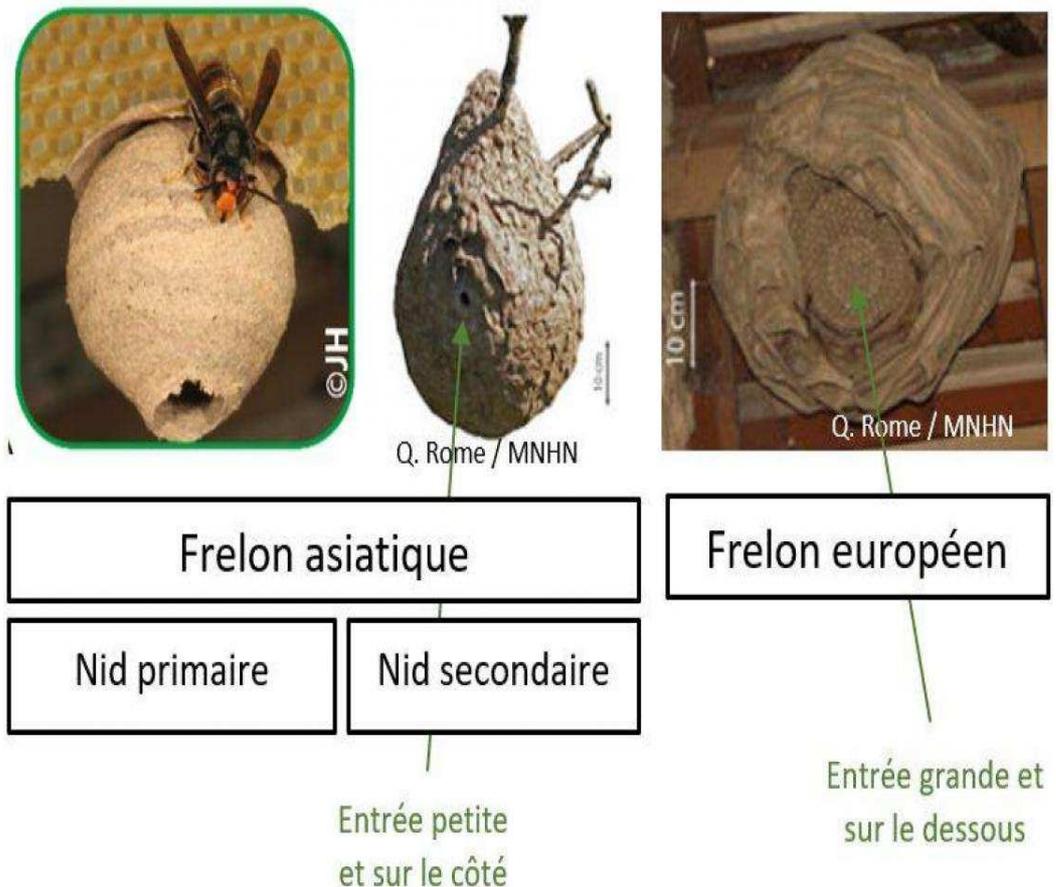
Le frelon asiatique construit souvent 2 nids par an, le **nid primaire** (avril-juin), puis le **nid secondaire** (septembre-décembre).

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable. Cependant, certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

- Les premiers sont en général plus accessibles (<10 mètres, dans les buissons, charpentes, etc.),
- les nids secondaires sont en général très haut (de 10 à 40 mètres si l'arbre le permet) et quelquefois sous un abri aéré et à proximité d'eau,

- Sa taille est importante, entre 40 et 80 cm de diamètre,
- Le nid possède une entrée unique latérale.

### Différence entre un nid de frelon asiatique et européen



### LES FACTEURS DE RISQUES

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme, lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid environ 5m où l'attaque peut être collective et virulente notamment si l'on s'agite autour ou si on utilise un appareil émettant des vibrations. Avant toutes interventions sur une haie, un arbre, un roncier vérifier qu'il n'y ait pas de mouvement d'insectes.

Outre la menace sécuritaire pour les hommes, il a un réel impact sur la biodiversité et notamment sur les pollinisateurs qui constituent l'alimentation des frelons asiatiques. Le frelon asiatique est notamment un effroyable prédateur pour les abeilles domestiques (bien plus important que le frelon européen), aussi bien dans le temps (de juillet à décembre), qu'en intensité (toute la journée).

## MODALITE DE PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION

Le coût de l'intervention sera pris en charge par la Communauté de Communes avec les conditions suivantes :

- Prestation validée par la Com.Com.
- le demandeur présent lors de l'intervention.
- 1 intervention par adresse de particulier.
- 1 intervention sur le domaine public ou privé des collectivités
- Coût limité à 120€ TTC par intervention dans la limite du crédit budgétaire alloué, le surplus à la charge du requérant.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour les demandes auprès d'une autre entreprise.
- Aucune pris en charge pour tout autre nid.

Ce programme de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs (CCSE) étant nouveau pour 2021, il est difficile de quantifier préalablement le nombre d'interventions sur nos 12 communes. Il convient de rajouter pour la CCSE un coût induit correspondant au temps passé pour le suivi administratif. A noter que la CCSE fonctionne à moyens humains constants.